MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél: 05 61 66 30 58 Fax: 05 61 66 97 60

 $\textbf{Email:} \underline{montesquieu.avantes.mairie@wanadoo.fr}$

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2019

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
FERT	Jocelyne	х		
COUZINET	Guillaume	х		
MARTINEZ	Éric			Excusé
BONZOM	Laurent	x		
COUZINET	Claude		х	
ESTAQUE	Julien	x		
ISPA	Joëlle	x		
MEGRET	José		х	
MILHORAT	Delphine	x		

Secrétaire de séance : Joëlle ISPA

Délibérations

Compte de gestion

Les opérations budgétaires commencent par l'approbation du compte de gestion de 2018, tenu par la Trésorière.

Madame le Maire fait remarquer que le total des dépenses et recettes réalisées est strictement identique au total tenu par le receveur. En effet, cette double comptabilité est obligatoire, compte tenu de la séparation de l'ordonnateur et du comptable. La mairie tient les comptes dans le système AGEDI et la trésorerie dans HELIOS.

Il s'élève en fonctionnement à **218 213.18**€ pour les recettes et à **185 912.64**€ pour les dépenses. Le fonctionnement dégage donc un excédent de **32 300.54**€

En investissement pour les recettes **199 736.57€** et **190 397.46€** pour les dépenses, soit un excédent de **9 339.11€**. En conséquence, Madame le Maire demande au Conseil d'approuver le compte de gestion, afin qu'elle puisse le valider auprès des services de la Trésorerie.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour: 5 Contre: 0 Abstention: 0

Arrivée Julien Estaque à 21 h 30

Compte administratif

Le compte administratif, résultat de la comptabilité municipale est en accord avec le compte de gestion. Pour plus de facilité de lecture, Madame le Maire présente un tableau récapitulatif avec les résultats 2017, 2018 et le budget 2019.

Pour les dépenses de fonctionnement, le total s'élève à **185 912.64€**. Dans le détail, au niveau des achats pour 22 440.88€, la plus grosse dépense concerne les prestations scolaires avec 11 328.89€, même si ce chiffre représente une baisse importante par rapport à l'année précédente, du fait de la diminution du nombre d'enfants et du paiement du titre de recettes pour Lescure sur 2019. Pour les services extérieurs à 73 112.71€, le chiffre est très supérieur aux années précédentes. 36 218.01€ ont été consacrés à la voirie, du fait de la récupération de la compétence au 1 janvier 2018. L'autre chiffre important est celui de la coupe de bois qui a coûté 22 712.25€. A noter au 6162 l'assurance dommage ouvrage à hauteur de 3146.43€, qui ne se reproduira pas. Les impôts et taxes sont stables à 4 406.17€. Les charges de personnel passent à 38 663.38€ avec l'instauration du RIFSEEP. Les subventions aux associations augmentent par les versements exceptionnels aux habitants de l'Aude. Et les intérêts continuent à baisser : nous sommes en fin d'emprunt pour la salle annexe et les autres emprunts (FFN et CDC) sont sans intérêts.

Pour les recettes, le compte 70 revient à un niveau normal : 4 587.00€. Les impôts locaux rapportent 74 258.55€, la baisse des impôts étant compensée par le pacte fiscal (attribution de compensations, qui comptent aussi pour la voirie). Pour les dotations, on compte 98 274.52 €, soit 4000€ de plus que l'an passé. Au niveau des locations il y a des recettes à hauteur de 40 993.11€, grâce à la location du presbytère.

Pour la partie dépenses d'investissement, les immobilisations en cours sont le plus gros chiffre avec 142 868.14€, soit plus du double de 2017 (62 495.29 €) du fait des travaux du presbytère.

Les recettes d'investissement sont à 199 736.57€, contre 56 369.59 €. Ce chiffre devrait être encore plus élevé, car la subvention TEPCV n'a toujours pas été perçue.

Madame le Maire quitte la séance conformément aux usages et transfère la présidence de la séance au 1^{er} adjoint. Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour: 6 Contre: 0 Abstention: 0

Affectation du résultat

Madame le Maire explique que l'excédent de fonctionnement global cumulé s'élève à 191 234.77€. Elle propose d'affecter 43 292.00€ au compte 1068, c'est-à-dire à la couverture de l'autofinancement.

L'excédent de fonctionnement reporté est de 147 942.77€. Il paraitra au compte 002.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour: 6 Contre: 0 Abstention: 0

BUDGET 2019

Vote des taxes

Madame le Maire présente les 3 taxes. Elle rappelle qu'un pacte fiscal a été passé avec la communauté de communes Couserans Pyrénées qui a augmenté ses taux en 2018, la commune les a baissé à due concurrence.

Pour 2019, en vue de la convergence des taux des 8 anciennes communautés de communes qui sera effective en 2020, les taux communaux baissent à nouveau. En contrepartie, la commune se voit attribuer des AC : allocations de compensation, tous les mois, par douzièmes.

Madame le Maire propose au Conseil de voter pour 2019, les 3 taxes aux taux proposés par Couserans Pyrénées, afin de maintenir la même imposition pour les ménages, à savoir :

TH 6.23% TFB 2.01% TFNB 24.53%

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Subventions aux associations

Afin de pouvoir voter le budget 2019, Madame le Maire propose au préalable d'examiner les demandes de subventions.

En 2018, 3050€ ont été dépensés. La différence avec la prévision correspond aux versements pour l'Aude. Par contre toutes les subventions n'ont pas été versées, certaines associations n'ayant pas fourni les documents demandés.

De nouvelles demandes sont arrivées. La somme de 2700€ pourrait être majorée si besoin.

Après examen des différentes demandes le Conseil Municipal propose de verser trois autres subventions d'un montant de 50.00€ chacune.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent pour affecter 2900€ aux subventions, répartis comme suit :

Comité des fêtes : 1450€ ACCA: 400€ Cochonnet avantésien : 400€ Coopérative école St Lizier : 200€ PPERMS: 100€ Souvenir français: 50€ Guerre des demoiselles : 50€ Ligue contre le cancer : 50€

Pastoralisme : 50€

Une somme de 150€ est réservée pour attribution ultérieure si besoin.

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Budget 2019

Madame le Maire présente le projet de budget qui tient compte des décisions prises précédemment, et du débat qui a eu lieu au sein du Conseil Municipal lors des dernières séances.

Le budget est présenté en équilibre, avec des dépenses de fonctionnement à hauteur de 337 642.00€, et les recettes au même chiffre. Pour l'investissement, le budget est de 228 811.00€.

Pour les dépenses de fonctionnement, on note 26 000€ pour la scolarité des enfants, pour compenser le double paiement sur Lescure, un maintien de 10 000€ pour l'entretien des bâtiments et la même somme pour les logements. 98 652€ pour un éventuel point à temps. Les crédits pour le personnel sont maintenus au même niveau que 2018. Les subventions aux associations sont portées à 2900€. Le virement vers la section d'investissement s'élève à 65 000€.

Pour les recettes, on note une augmentation importante des allocations compensatrices (versement communauté de communes pour neutraliser la baisse des impôts locaux et compenser les retours de compétences). Les dotations sont maintenues à un niveau correct. La prévision de recettes des loyers est identique à 2018, même si on peut attendre un peu plus.

La section d'investissement est prévue classiquement avec une augmentation importante des installations de voirie pour l'adressage et la fin des travaux du cimetière.

Une opération d'ordre figure en dépenses et en recettes, pour les études du cimetière qui n'étaient pas au bon compte.

En recettes on constate les recettes non perçues en 2018 (DETR cimetière pour 8894€ et TEPCV presbytère pour 70 015€, soit un total de 78 909€) sont réinscrites pour 2019.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Demande de subvention réfection murets

Une délibération a déjà été prise, mais le plan de financement va être différent. La subvention à hauteur de 50% sera répartie en 20% à demander à la région et 30% au département. 1000€ ont par ailleurs été sollicités auprès de l'association Montagne et Patrimoine. Il convient donc de refaire la délibération dans ce sens.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Adressage

Le tableau prévisionnel a été modifié au niveau de Bourch.

La dénomination d'une rue ne signifie pas forcément qu'un nouveau panneau devra être posé. Là où il y a des panneaux directionnels neufs, le nom de rue ne sera pas ajouté.

MONTESQUIEU AVANTES liste des voies

numéro	NOM	Départ	Fin
village	place de l'ormeau	part de la rue du Baléjou	Mairie
village	rue du Baléjou	part de l'entrée ouest du cimetière	rue du Courtiou
village	rue du Courtiou	part de la place de l'ormeau	rue du Baléjou
village	chemin de la vigne	part du haut du cimetière	la vigne
VC1	chemin de Miramont d'en haut	part de la route de Rimont (RD 18E)	Miramont d'en haut
VC5	chemin de Crabé	part de RD 215B	Crabé
VC7	chemin de Flourence	part de RD 215B	Flourence
VC8	chemin de Quérot	part de RD 215B	Quérot
Montjoie	chemin de la Molle	part du Quérot	La Molle
VC9	chemin de Pouncet	part de RD 215B	Pouncet
VC10	chemin du Cazalas	part de RD 215B	Cazalas
VC11	chemin de Pujol	part du croisemt route Rimont et D 215	embranchement Cazalas
VC12	chemin d'Enlène	part du VC 12	Enlène
VC13	chemin de Bourch	part de la RD 215	Bourch
Bourch	place de Bourch	part du VC 13	
Bourch	chemin du Boulant	part de la place de Bourch	limite hameau
Bourch	chemin du Mesplé	part de la place de Bourch	limite hameau
Bourch	chemin de Bourch à Enlène	part de la place de Bourch	limite hameau
VC14	chemin d'Audoubert	part de la RD 215B	Audoubert
VC16	chemin de la Boulasse	part de la RD 215B	limite commune
VC17	chemin de Coumes d'Arau	part de la VC 16	coumes d'Arau
VC19	chemin de Caville	part de la RD 215B	Caville
VC20	chemin des Cithères	part de la RD 215B	Cithères
VC 21	chemin de Bonnette	part de la RD 215B	Bonnette
RD 215B	route des Espalats	part de la sortie du village	Espalats
VC22	chemin de Braydes	part de la RD 215B	Braydes
VC22a	chemin de Capérat	part du VC 22	Capérat
VC22b	chemin des Mauris	part du VC 22	Mauris
Espalats	Place des Espalats	part de la RD 215B	
VC23	chemin de la Borde	part de la place des Espalats	la Borde
VC24	chemin des Bouynéous-Campet	part de la RD 215B	Campet
Bouynéous	place du Lavoir	part du VC 24	
VC 25	chemin de Sarrat del Bes	part du VC 24	Sarrat del Bes
RD 18E	route de Saint Girons	part de la place de l'ormeau	Audinac
VC 27	chemin de Miramont d'en bas	part de la RD 18E	Miramont d'en bas
VC 28	chemin de la Pelade	part de la RD 215B	Pelade

VC29	chemin de Coulet	part de la RD 215B	Coulet
VC30	chemin des Espats-Bouchet	part de la route de Rimont (RD 18E)	Bouchet
VC31	chemin des hauts de Péré	part de la RD 215B	Péré
VC31a	chemin du pré de la Fontaine	part de la RD 215B	ancienne voie romaine
VC33	chemin d'Audoubert à Caoulet	part du VC 14	Caoulet
RD 18	route de Rimont	part de la croix de Péré	limite commune
VP2	chemin de Trespouech	part de la route de Rimont	Trespouech
VP4	chemin de la Quère	part de la route de Saint Girons	la Quère
VP5	chemin de Carrère	part de la place de l'Ormeau	Carrère
Montjoie	chemin de la Sanse	part de ???	???

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Marchés publics

La communauté de communes va faire l'acquisition d'un système de gestion des marchés publics, qui sont maintenant dématérialisés. Toutes les communes pourront l'utiliser moyennant une participation de 75€ par an.

Madame le Maire devant la complexité des procédures à mettre en œuvre et la modicité de la somme demandée, propose d'adhérer au dispositif.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour: 6
Contre: 0
Abstentions: 0

Opération collective d'audits énergétiques

Le PNR propose de participer à une opération collective d'audit énergétique des bâtiments communaux. Un bureau d'études viendrait faire des propositions pour optimiser les consommations énergétiques de la salle des fêtes.

Madame le Maire propose de postuler en sachant que seuls 30 bâtiments publics seront retenus.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Et chargent Madame le Maire de réaliser le dossier et de signer tous les documents nécessaires.

Informations

Travaux des Espalats

Guillaume Couzinet informe que la première phase des travaux d'enfouissement des lignes a été terminée hier.

Ecobuages

De nombreux écobuages ont eu lieu, malgré l'interdiction formelle de la préfecture. Malheureusement, ça ne tourne pas toujours bien. L'incendie entre La Boulasse et les Sarraillès en est la preuve. Pour mémoire, les écobuages sont limités et doivent faire l'objet d'une déclaration 15 jours avant en mairie. Ils sont même interdits à certaines périodes.

La séance est levée à 23 h 07